

## **Motion site Bellechasse**

*Proposée par la Table de concertation logement / aménagement de la Petite Patrie*

*Adoptée par les membres du RTCPP à l'Assemblée Générale du 22 février 2018*

Attendu que :

- La version préliminaire de novembre 2012 du Programme particulier d'urbanisme (PPU) de l'Arrondissement Rosemont-La Petite Patrie du site Bellechasse prévoyait une surface de 4714 m<sup>2</sup> pour des équipements collectifs et une surface de 114 379 m<sup>2</sup> pour de l'habitation, avec un taux d'inclusion de 24% pour du logement communautaire et social (284 unités sur le site) ;
- Les besoins de la population résidante en terme d'équipements collectifs ne sont plus les mêmes, étant donné la réalisation du Centre social et communautaire de la Petite Patrie et l'aménagement culturel à la bibliothèque Marc Favreau ;
- Les besoins de la population résidante en terme d'infrastructure pour du logement social et communautaire sont devenus plus pressants, étant donné l'exode des ménages locataires, l'appauvrissement de la population résidante, son isolement et son exclusion sociale et que les besoins de la population résidante en terme de CPE, d'une école et d'autres collectives sont devenus prioritaires ;
- En décembre 2016, l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie votait une *Motion d'appui pour une réserve de terrains et de bâtiments à Montréal* prévoyant de « réserver pour le développement de logements sociaux ainsi que d'équipements collectifs et communautaires, 100% des sites lui appartenant déjà » et aussi « acheter et mettre en réserve à ces mêmes fins les sites publics excédentaires de même que des sites privés » ;

Il est demandé que :

L'arrondissement Rosemont-La Petite Patrie s'engage à maintenir, au minimum, les 284 unités de logement social et communautaire proposées en 2012 ;

De travailler à bonifier l'offre de logements sociaux et communautaires et d'équipements collectifs en concertation avec les instances communautaires du quartier de la Petite Patrie.